

Orry-la-Ville, le 19 novembre 2024

«sexé» «prénom» «nom»
 «titre»
 «organisme»
 «adresse_pro»
 «cp_pro» «ville_pro»

Réf : SC/NT – 2024 - N° 000592

Objet : Comité syndical du Parc

Dossier suivi par : Sylvie CAPRON, directrice

Apremont
 Asnières-sur-Oise
 Auger-Saint-Vincent
 Aumont-en-Halatte
 Avilly-Saint-Léonard
 Barbery
 Beaumont-sur-Oise
 Beaurepaire
 Bellefontaine
 Belloy-en-France
 Béthemont-la-Forêt
 Boran-sur-Oise
 Borest
 Brasseuse
 Chantilly
 Châtenay-en-France
 Chaumontel
 Chauvry
 Courteuil
 Coye-la-Forêt
 Creil
 Ermenonville
 Fleuries
 Fontaine-Chaalis
 Fosses
 Fresnoy-le-Luat
 Gouville
 Jagny-sous-Bois
 La Chapelle-en-Serval
 Lamorlaye
 Lassy
 Le Plessis-Luzarches
 Luzarches
 Maffliers
 Mareil-en-France
 Mont-l'Évêque
 Montagny-Sainte-Félicité
 Montépilloy
 Montlognon
 Mortefontaine
 Mourx
 Nanteuil-le-Haudouin
 Nointel
 Noisy-sur-Oise
 Orry-la-Ville
 Plailly
 Pont-Sainte-Maxence
 Pontarmé
 Pontpoint
 Précy-sur-Oise
 Presles
 Raray
 Rhuis
 Roberval
 Rully
 Saint-Martin-du-Tertre
 Saint-Maximin
 Saint-Vaast-de-Longmont
 Senlis
 Seugy
 Survilliers
 Thiers-sur-Thève
 Verneuil-en-Halatte
 Ver-sur-Launette
 Viarmes
 Villeneuve-sur-Verberie
 Villers-Saint-Frambourg-Ognon
 Villiers-Adam
 Villiers-le-Sec
 Vineuil-Saint-Firmin

«entete»,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au Comité Syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui se réunira le :

Jeudi 12 Décembre 2024 à 20h30

Maison du Parc

48 rue d'Hérivaux à ORRY-LA-VILLE

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Adoption des procès-verbaux des 14 mars et 2 avril 2024 ;
- Programme d'actions 2025 ;
- Réponse à un appel à projet européen pour les travaux de recherche-actions concernant la forêt de Chantilly ;
- Ouverture d'une boutique des producteurs ;
- Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le Centre de gestion de l'Oise ;
- Augmentation des heures de vacation ;
- Questions diverses.

Je vous invite à vous rapprocher du délégué titulaire et, en cas d'empêchement de ce dernier, à participer au Comité syndical.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agrérer, «entete», l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Patrice MARCHAND

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
 Maire-Adjoint de GOUVIEUX